



COMMUNE D'ENTREVAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq du mois d'avril à neuf heures, se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire les membres du CCAS de la Commune d'Entrevaux, sous la présidence de M. Lucas GUIBERT, Maire d'Entrevaux, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 24 mars 2025.

PRESENTS : Andrée BONHOMME, Mireille DE PASQUALE, Dominique LACOMMARE, Anne HAEMMERLE, Alexandre MERMET, Michèle MONTULÉ,

PROCURATION : Eric BONIFASSI a donné pouvoir à Dominique LACOMMARE.

ABSENTS EXCUSES : Joëlle CARRER,

ABSENT NON EXCUSE :

Nombre de Membres : 9

Présents : 7

Votants : 7

OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - 26.

Monsieur le Président présente aux membres du Centre Communal d'Action Sociale le compte financier unique 2024 qui se traduit par les chiffres ci-après :

Section de fonctionnement :

Recettes : 16 800 €

Dépenses : 13 982.23 €

Excédent de fonctionnement : 2 817,77 €

Déficit cumulé : - 170.20 €

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Trésorier et celles de la commune,

Le président ayant quitté la séance et le conseil d'administration siégeant sous la présidence de Monsieur Alexandre MERMET conformément à l'article L 2121.14 du Code des Collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré le conseil d'administration adopte ce compte financier unique à l'unanimité.

Fait à Entrevaux, le 7 avril 2025.

Le 1er Adjoint au Maire,

Alexandre MERMET,





COMMUNE D'ENTREVAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq du mois d'avril à neuf heures, se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire les membres du CCAS de la Commune d'Entrevaux, sous la présidence de M. Lucas GUIBERT, Maire d'Entrevaux, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 24 mars 2025.

PRESENTS : Andrée BONHOMME, Mireille De PASQUALE, Anne HAEMMERLE, Dominique LACOMMARE, Alexandre MERMET, Michèle MONTULE.

PROCURATION : Eric BONIFASSI a donné pouvoir à Dominique LACOMMARE.

ABSENTS EXCUSES :

ABSENT NON EXCUSE : Joëlle CARRER.

Nombre de Membres : 9

Présents : 7

Votants : 8

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024 CONCERNANT LE C.C.A.S - 27.

Le conseil d'administration, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2023	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	0,00 €		0,00 €	Dépenses 0,00 €	0,00 €	0,00 €
FONCT	2 987.97 €	0,00 €	-170.20 €	Recettes		2817.77 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 004-210400768-20250408-CCAS_2024_27-DE

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU		31/12 /2024
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		2817.77 €
Total affecté au c/ 1068 :		0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU		31/12 /2024
Déficit à reporter (ligne 002)		0,00 €

Le conseil d'administration à l'unanimité accepte cette délibération.

Fait à Entrevaux, le 7 avril 2025.

Le Président,

Lucas GUIBERT,





COMMUNE D'ENTREVAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq du mois d'avril à neuf heures, se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire les membres du CCAS de la Commune d'Entrevaux, sous la présidence de M. Lucas GUIBERT, Maire d'Entrevaux, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 24 mars 2025.

PRESENTS : Andrée BONHOMME, Mireille DE PASQUALE, Anne HAEMMERLE, Dominique LACOMMARE, Alexandre MERMET, Michèle MONTULÉ,

PROCURATION : Eric BONIFASSI a donné pouvoir à Dominique LACOMMARE.

ABSENTS EXCUSES :

ABSENT NON EXCUSE : Joëlle CARRER.

Nombre de Membres : 9

Présents : 7

Votants : 8

OBJET : BON D'ACHAT – MODIFICATION DES CRITERES - 28.

Monsieur le Président rappelle aux membres présents la commission des finances du 21 mars 2025 au cours de laquelle il a été demandé l'impact que pourrait avoir sur les bons d'achat délivrés aux personnes âgées le fait de remonter la tranche d'âge à 72 ans au lieu de 70 ans.

Au vu du nombre de personnes entre 70 et 72 ans et une évaluation des potentiels départs, l'économie annuelle pourrait être de 1 200 à 1 500 €.

Les membres du CCAS, ouï l'exposé du président décide à compter de 2025 de porter l'âge d'obtention à 72 ans pour les personnes en résidence principale sur la commune.

Ce budget est approuvé à l'unanimité.

Fait à Entrevaux, le 7 avril 2025,

Le Président,

Lucas GUIBERT





COMMUNE D'ENTREVAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq du mois d'avril à neuf heures, se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire les membres du CCAS de la Commune d'Entrevaux, sous la présidence de M. Lucas GUIBERT, Maire d'Entrevaux, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 24 mars 2025.

PRESENTS : Andrée BONHOMME, Mireille DE PASQUALE, Anne HAEMMERLE, Dominique LACOMMARE, Alexandre MERMET, Michèle MONTULÉ,

PROCURATION : Eric BONIFASSI a donné pouvoir à Dominique LACOMMARE.

ABSENTS EXCUSES :

ABSENT NON EXCUSE : Joëlle CARRER.

Nombre de Membres : 9

Présents : 7

Votants : 8

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024 – 29.

Monsieur le Président informe qu'en présence du Compte Financier Unique à la date du vote du budget primitif, il est possible de reprendre la totalité du résultat de l'exercice 2024.

Monsieur le Président donne lecture du budget primitif qui se traduit par les chiffres ci-après :

Section de Fonctionnement :

Recettes : 16 000,00 €

Dépenses : 16 000,00 €

Ce budget est approuvé à l'unanimité.

Fait à Entrevaux, le 7 avril 2025,

Le Président,

Lucas GUIBERT





COMMUNE D'ENTREVAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq du mois d'avril à neuf heures se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire les membres du CCAS de la Commune d'Entrevaux, sous la présidence de M. Lucas GUIBERT, Maire d'Entrevaux, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 24 mars 2025.

PRESENTS : Andrée BONHOMME, Mirelle DE PASQUALE, Anne HAEMMERLE, Dominique LACOMMARE, Alexandre MERMET, Michèle MONTULE.

PROCURATION : Eric BONIFASSI a donné pouvoir à Dominique LACOMMARE.

ABSENTS EXCUSES :

ABSENT NON EXCUSE : Joëlle CARRER.

Nombre de Membres : 9

Présents : 7

Votants : 8

OBJET : SUBVENTION A.D.M.R – 30.

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale décident d'attribuer une subvention de 5 500 € imputées à l'article 65748 à l'A.D.M.R.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Entrevaux, le 7 avril 2025,

Le Président,

Lucas GUIBERT,